

mém'Orens

N° 253 - JUILLET 2020

Une nouvelle équipe municipale à votre service !



Bel été à tous
les Saint-Orennais !

La mairie à votre service



Hôtel de Ville

46, avenue de Gameville

Tel : 05 61 39 00 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Samedi de 8h30 à 12h

Centre technique municipal (CTM)

10, rue du Négoce, ZA Champs-Pinsons

Tel : 05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison Petite Enfance

Rue du Centre

Tel : 05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au vendredi. Dans le contexte du COVID-19 le service est ouvert de 8h30 à 17h30.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité / 2, rue Rosa Parks

Tel : 05 61 39 54 05

Courriel : accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. *Prise de RDV recommandée*

Espace Altigone

Place Jean Bellières

Tel : 05 61 39 17 39

La billetterie d'Altigone est ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 19h. www.altigone.fr

Service Affaires Générales

Mairie annexe, 46 avenue de Gameville, bureaux 4, 6 et 7

Tel : 05 61 39 54 00 ou 61 39 54 28

Courriel : etatcivil@mairie-saint-orens.fr

Ouverture au public tous les après-midis durant l'été de 13h30 à 17h30. *Prise de RDV recommandée*

Service Communication

Hôtel de Ville

Tel : 05 61 39 54 30

Service Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM, bureau n° 7

Tel : 05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. (sauf vendredi des semaines paires : 8h – 12h30 uniquement)

Service Urbanisme Réglementaire

CTM

Tel : 05 61 14 88 44

Courriel : urba@mairie-saint-orens.fr

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30

Pour obtenir des renseignements, prendre RDV par téléphone ou mail. Le dépôt de documents se fait tous les matins au CTM.

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville

Tel : 05.61.39.00.00

Courriel : contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les candidatures sont à envoyer par voie postale à l'adresse : Hôtel de Ville – 46, avenue de Gameville – 31650 Saint-Orens de Gameville ou par mail à l'adresse : contact@mairie-saint-orens.fr

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone

05 61 39 27 39

mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Port du masque et gel hydroalcoolique obligatoires.

Mardi : 14h-19h / Mercredi : 10h-19h

Jeudi : 14h-19h / Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-13h et 14h-18h

Nous ne savons pas, aujourd'hui, à quelle date l'ouverture « normale » sera rétablie.



Solidarité, réactivité et courage

Même si les circonstances nous ont conduit à décaler la parution du Mém'Orens, nous avons pu maintenir sa diffusion malgré la période de confinement. Avec ce dernier numéro avant la Rentrée et celui que nous préparons, nous sommes heureux de préserver les cinq numéros de l'année et de reprendre ainsi une périodicité normale.

C'est d'autant plus important que, pour moi, maintenir le lien avec la population dans une telle situation est à la fois une préoccupation et un devoir. Rien de plus inquiétant que de ne pas savoir. Surtout pour des personnes âgées et isolées, particulièrement éprouvées par ces événements. C'est pourquoi, nous n'avons eu de cesse d'établir un contact régulier, de prendre des nouvelles et de rassurer les plus fragiles.

La livraison des courses à domicile, la distribution de masques, la remise du Muguet du 1^{er} mai aux résidents des maisons de retraite sont autant d'attentions que nous portons à la solidarité et l'entraide.

Cette période, unique dans l'histoire de Saint-Orens et dans le reste du monde, nous aura appris à innover au lieu de paniquer, d'agir plutôt que de nous figer. Nous avons dû apprendre à domestiquer un risque et vivre dans l'incertitude.

Et je ne me lasserai pas de rappeler ici le professionnalisme de notre personnel municipal et l'implication des Saint-Orennais qui se sont spontanément proposés en tant que bénévoles ! Merci à eux !

Enfin, je tiens à souligner la formidable mobilisation de tous les élus, de l'ancienne comme de la nouvelle équipe.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'ère du déconfinement et nous devons rester vigilants : nos agents conservent leurs protections, les protocoles de sécurité continuent d'être régulièrement appliqués dans tous nos bâtiments municipaux.

Un bel été s'ouvre à nous et l'occasion nous est offerte de nous reposer de ces événements éprouvants. Le dispositif « Vacances apprenantes » nous engage à bien profiter des vacances mais aussi de bien préparer la rentrée, en permettant à nos enfants de remobiliser leurs savoirs.

C'est aussi un nouveau mandat que je suis heureuse d'engager avec mes collègues élus. Même si le premier conseil d'installation s'est déroulé à huis clos, même si nous portions des masques, notre administration fonctionne, notre collectivité s'organise.

Solidarité, réactivité et courage : trois mots pour résumer notre action collective de ces derniers mois.

Je vous souhaite un bel été à tous ! ■

Dominique Faure, Maire de Saint-Orens

<i>Saint'O Actualités</i>	4
<i>Saint'O Nature</i>	7
<i>Saint'O Éco</i>	10
<i>Entre générations</i>	12
<i>En couverture</i>	17
<i>Vie sociale</i>	20
<i>Vie des quartiers</i>	22
<i>Saint'O Sportive</i>	24
<i>Saint'O Culture</i>	26
<i>Médiathèque</i>	29
<i>Altigone</i>	30
<i>Infos pratiques</i>	31
<i>Portrait</i>	32
<i>Vie métropolitaine</i>	33
<i>Tribunes libres</i>	35

Mém'Orens n° 253

Magazine d'information bimestriel de la mairie
de Saint-Orens de Gameville

Édition Juillet 2020

7 400 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directrice de la publication :

Alice Valera, Conseillère déléguée à la Communication

Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /

courriel : christophe.neveu@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantmidi.fr

Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / AdobeStock

Le Forum des Associations se tiendra à la MAM

Afin de respecter les règles de distanciation, le 20^e Forum des Associations se déroulera à la Maison des Activités Multidisciplinaires.



Compte tenu du contexte sanitaire, la Mairie a relocalisé le Forum dans cet équipement spacieux afin de respecter les contraintes de distanciation des stands. Ce sera également l'occasion de faire découvrir aux Saint-Orennais cette Maison des Activités Multidisciplinaires, un ouvrage qualitatif et fonctionnel. Comme chaque année, le Forum des Associations réunit environ 80 associations saint-orennaïses. Le public, particulièrement nombreux, apprécie d'y trouver, l'espace d'une jour-

née, un panel d'activités particulièrement varié. Vous y retrouverez aussi les services municipaux suivants : le service Sport, Animation et Vie associative (SAVA), la médiathèque, l'école de musique, l'Espace pour Tous, Altigone. ■

Forum des associations, samedi 5 septembre 2020, de 14h à 18h à la MAM, chemin des Tuileries. Plus d'informations auprès du service Sport, Animation et Vie associative (SAVA) au 05 61 14 88 41

05 sept 2020 - 14h à 18h
 Maison des Activités Multidisciplinaires - MAM
 6 Chemin des Tuileries

Forum des ASSOCIATIONS

Animation - Cadre de vie - Culture
 Enfance - Solidarité - Sports



La Ville commande 10 000 masques pour ses habitants

Remise de masques à l'Espace Lauragais.

Les 7 et 8 mai derniers, les Saint-Orennais étaient invités à retirer leurs masques distribués gratuitement à l'initiative de la Ville.

Dans un courrier distribué en boîtes aux lettres, les Saint-Orennais ont eu l'agréable surprise de se voir inviter par le maire à retirer un masque gratuit. Il s'agit d'un masque en tissu, lavable plusieurs dizaines de fois. Cette distribution a été rendue possible les 7 et 8 mai, juste avant le 11 mai, grâce à une incroyable mobilisation, des élus aux citoyens saint-orennais, en passant par les agents de la mairie et à une équipe de bénévoles déjà investie dans le portage de courses et l'appel aux plus fragiles. C'est à l'espace Lau-

ragais et à la Halle sportive que les habitants ont été accueillis. Ceux qui n'ont pu s'y rendre ont pu se signaler et demander à se faire livrer à domicile par les agents du CCAS. Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'à l'ouverture des écoles, ils ont tous reçu un masque à leur taille, hormis les enfants des maternelles pour lesquels le port du masque n'est pas recommandé. Les collégiens et les lycéens se sont vu offrir également un masque par les autres collectivités, le Conseil départemental et la Région.

Le témoignage de Pierre Audoubert, Conseiller délégué en charge de la promotion du Bénévolat :

« Ce que je retiendrai de cette crise, c'est que, collectivement, nous avons su faire preuve d'une très grande solidarité et qu'un grand nombre de personnes ont souhaité s'impliquer et faire vivre celle-ci. »



UN DICTIONNAIRE POUR COMPRENDRE LE COVID-19

Un éditeur saint-orennais a mis en ligne le Dicovid-19, le premier dictionnaire sur le Coronavirus et ses expressions peu familières.

Il fallait y penser, Henri Goursau l'a fait : définir tous les termes savants entourant la pandémie du Covid-19. « Par pure passion des mots, j'ai pris soin de les noter chaque jour dans un cahier et de les expliquer le plus simplement possible. Et puis le cahier s'étant vite rempli, j'ai décidé de les rassembler dans une sorte de glossaire facilement accessible en ligne », raconte ce lexicographe saint-orennais qui n'en est pas à son coup d'essai. En effet, on lui doit une trentaine d'ouvrages poursuivant la même finalité, de rendre compréhensibles tous les sables du monde : jargon médical, militaire, technologique...

Grâce au Dicovid-19, des termes savants tels que SARS, chloroquine, distanciation sociale,

quatorzaine, cluster, asymptomatique, super spreader, zoonose, orage de cytokines et tant d'autres encore n'auront plus de secret pour nous.

Fait notable qui fait honneur à son auteur, ce dictionnaire du Covid-19 a été mis en ligne sur Internet en accès libre, aucun paiement n'est requis. « Mon principal souhait est que tous ces mots liés à la pandémie actuelle de coronavirus soient mieux compris de la population française, qui vit cette catastrophe sanitaire », explique-t-il. Aujourd'hui doté de plus de 230 termes, il s'enrichit tous les jours et nous avec ! ■

www.dicovid19.com



Henri Goursau, l'auteur.

Les commémorations sous COVID



La commémoration du 8 mai 1945, et celle du 18 juin 1940, n'ont pas échappé au Coronavirus et ses contraintes sanitaires. En tant que maire, Dominique Faure a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts, accompagnée de Serge Jop, Adjoint aux Anciens Combattants et à la Sécurité, de Christophe Cornemary, Président des Anciens Combattants,

Jean-Claude Metgy, Président des Médaillés militaires et porte-drapeau et de François Ubeda, conseiller délégué à la Jeunesse et porte-drapeau de la mairie.

À défaut d'annuler ces commémorations qui comptent beaucoup pour la Mémoire des combattants et des victimes de la Seconde Guerre mondiale, la Ville a pu leur rendre hommage. ■

FAITES DU VÉLO

Le coronavirus aura causé bien des ennuis. Du moins nous aura-t-il engagés à changer de paradigme et à prendre conscience de quelques réalités. Il nous aura permis de constater, par exemple, que des transports en commun dans lesquels les usagers s'entassent, serrés comme des sardines, ne sont certainement pas le meilleur moyen d'assurer leur sécurité et de faire la promotion de modes de déplacement que les gens hésitent désormais à utiliser. Le report massif vers la voiture et sa pollution ne semblent pas, pour autant, une alternative crédible lorsqu'on a pour ambition de lutter contre les gaz à effet de serre et le changement climatique.

En ces temps de pandémie, le vélo apparaît bien comme l'un des moyens de déplacement le plus sain et le plus sûr. Il permet de respecter la distanciation physique, de se protéger et de pro-



téger les autres. En un mot, de se déplacer de manière réfléchie et non plus insouciance. Profitons donc des circonstances présentes pour en faire un levier en faveur d'une mobilité responsable. Et avec le retour des beaux jours, faisons du vélo ! ■



À la découverte du labyrinthe de la biodiversité

Et si vous alliez visiter le labyrinthe de la biodiversité, en bordure de la Marcaissonne ?

Dans une prairie traitée de façon extensive depuis plus de dix ans, la municipalité et l'association Saint-Orens Nature et Environnement (SONE) se sont associées pour permettre aux visiteurs d'observer, depuis le mois de juin, la grande richesse biologique de ce site.

Un chemin a été ouvert dans la végétation avec de nombreux panneaux explicatifs illustrés.

Une quarantaine de plantes sauvages sont en fleurs et de nombreux insectes (papillons, sauterelles...) sont à découvrir. Pour accéder au labyrinthe en venant du centre-ville : descendez

la rue de Partanais et tournez à gauche sur le chemin qui longe la Marcaissonne ; le labyrinthe commence à quelques dizaines de mètres de là, sur la gauche.

Promenez-vous, observez, photographiez... ■

UN BOIS À PRÉSERVER ET À FAIRE CONNAÎTRE

La Ville a fait l'acquisition du Bois du Bousquet, très apprécié des promeneurs, pour conserver ce patrimoine naturel.

D'une surface assez modeste de 7 hectares, le bois du Bousquet est un véritable espace de nature très apprécié des Saint-Orennais qui viennent régulièrement s'y promener, le traversent à vélo ou, simplement, s'y ressource en observant la richesse de sa biodiversité. La commune a choisi de se porter acquéreur pour le préserver de toute construction et, ainsi, sanctuariser ce patrimoine naturel. L'aménagement et la valorisa-

tion de cet espace sont l'un des projets majeurs de la nouvelle équipe municipale.

La volonté est de réhabiliter les sentiers, sécuriser les allées et intervenir sur le réseau pluvial. Enfin, une part importante du projet sera donnée à la sensibilisation du public à la richesse faunistique des lieux, en implantant un observatoire aux oiseaux ainsi que des panneaux pédagogiques. ■

L'Orchis lacté observé à Saint-Orens !

Cette orchidée sauvage, très rare, protégée au niveau national, a été repérée à Saint-Orens en avril dernier. Elle est la dix-huitième espèce d'orchidées identifiée sur notre commune.

Les botanistes de SONE (Saint-Orens Nature Environnement) espéraient la découvrir depuis longtemps. Belle surprise le 5 avril dernier : cinq orchis lactés (*Neotinea lactea*) en fleurs ont été observés par un adhérent de l'association, Pierre Jouffret ! Ce dernier a eu l'attention attirée par une plante surmontée d'un épi de fleurs rose pâle qui poussait dans la pelouse du petit espace vert de la Place du souvenir. En observant de près, il est apparu qu'il s'agissait bien d'un orchis lacté, une plante très élégante avec un grand pétale principal, le labelle, de couleur blanc laiteux moucheté de points pourpres.

Il s'agit d'une orchidée très rare en France et protégée au niveau régional (arrêté du 30/12/2004).

Ainsi, Saint-Orens peut-il maintenant s'enorgueillir de posséder une dix-huitième orchidée sur son territoire, qui plus est, une orchidée très rare et protégée dont il conviendra donc d'assurer la protection dans les années qui viennent. ■



Pour en savoir plus, contactez l'association SONE (Saint-Orens Nature Environnement) : site internet <http://www.sone.fr>

Le témoignage de Pierre Jouffret :

« J'ai toujours été émerveillé par la beauté des orchidées. Et découvrir, à seulement une centaine de mètres de chez moi, cet Orchis lacté, espèce rare et protégée, m'a procuré un très beau moment de plaisir et d'admiration comme en éprouvent les naturalistes à la vue d'un oiseau, d'une plante ou d'un insecte qu'ils recherchent depuis longtemps. »



À LA RECHERCHE DES HIRONDELLES



L'association SONE prospecte actuellement sur la présence d'oiseaux emblématiques de notre culture et de notre environnement : les hirondelles. L'association lance un appel à tous les habitants de la commune pour participer à l'enquête : il s'agit de repérer dans votre voisinage les maisons ou bâtiments accueillant des hirondelles, soit par observation directe, soit en questionnant vos voisins.

Pour nous faire part du résultat de vos observations et pour plus de renseignement et de détails sur les deux espèces nicheuses, écrivez à :

saintorensnatureenvironnement@gmail.com ■

Vos observations permettront ainsi à SONE de réaliser un premier inventaire, étape indispensable dans un objectif de protection de ces oiseaux à Saint-Orens.

Association Saint-Orens-Nature-Environnement
<http://www.sone.fr>
<http://biodiv.sone.fr>

Moustique-tigre : le retour !

Le Coronavirus n'aura pas décimé cet insecte nuisible qui revient infester nos habitations !

Il n'est pas le bienvenu. Et pourtant, dès les premières chaleurs estivales, le voilà qui s'invite dans nos appartements, nos balcons ou nos jardins, l'*Aedes albopictus*, plus connu sous le nom de moustique-tigre en raison de ses fines rayures blanches.

Introduite en France en 2004, cette espèce nous vient de l'Asie du Sud-Est et colonise 51 départements à ce jour. Elle se distingue de ses congénères hexagonaux par une virulence et une agressivité redoutables. Ses piqûres n'en sont pas pour autant dangereuses pour l'être humain, heureusement. Tous les moyens sont bons pour l'éradiquer, mais il n'y a pas de solution miracle. Cependant, il est possible de freiner sa progression et de s'en protéger au maximum. La mairie a organisé de nombreuses réunions d'information sur les bons réflexes et les habitudes à adopter, comme bannir les eaux stagnantes, berceau de sa reproduction, installer des pièges, utiliser un ventilateur très redouté de ces insectes, recourir à une moustiquaire, etc. Une plaquette d'information est d'ailleurs disponible dans tous les accueils de la mairie.



Opération démoustification.

La Ville a également expérimenté ponctuellement des désinfections d'espaces publics ciblés en 2019. Cette expérimentation sera poursuivie cette année sur des secteurs sensibles : espaces boisés ombragés, bassin de rétention, lac des Chanterelles et fossés dans lesquels l'eau stagnante favorise le développement des larves. Mais la voie la plus efficace pour se débarrasser de cet insecte indésirable reste la mobilisation de tous. ■

Plus d'informations auprès du service Environnement - 05 61 39 54 01

19 SEPTEMBRE : NOUVELLE ÉDITION DU WORLD CLEAN UP DAY

La Ville participera à la nouvelle édition de cette manifestation mondiale. Son principe : se mobiliser pour une journée de nettoyage de la nature. Le World CleanUp Day a pour ambition folle de rassembler au moins 3,5 millions de citoyens sur des milliers de sites de collecte, sur la métropole et les DROM-COM. Le rôle de l'association est de promouvoir cette journée comme étant festive, positive, pédagogique, une manière de voir les choses différemment pour changer les comportements.

Parce que nous sommes tous concernés par la dégradation de notre environnement, nous invitons TOUS les acteurs : écoles, associations, entreprises et citoyens à agir en participant à la Journée mondiale du nettoyage de notre planète. ■

Samedi 19 septembre à 10h, Maison des Associations, salle Jean Dieuzaide, place de la Fraternité.

<https://www.worldcleanupday.fr/ton-pack-com/>



Rendez-vous avec l'Emploi



Chantal Delort,
Référente PLIE avec
Gaëlle Lloret et
Yamina Tamaazaia
du service Emploi.

Depuis le « déconfinement », le service Emploi a rouvert ses portes et ses agents sont heureux d'accueillir à nouveau le public dans ses locaux.

Le service Emploi a repris pleinement son activité d'accompagnement personnalisé : aide à la construction de projets professionnels, rédaction de CV, proposition d'offres personnalisées selon les profils, etc. Il est conseillé de privilégier les entretiens téléphoniques et il est possible de consulter les offres d'emploi sur le site Internet de la Ville www.ville-saint-orens.fr

Pour un entretien dans nos locaux, il est nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone et, pour votre sécurité, les mesures sanitaires recom-

mandées par l'État ont été mises en place : les agents sont équipés de masques et les bureaux de vitres de protection en plexiglas. Lors de cet accueil, nous vous demandons de bien vouloir porter un masque (si cela vous est possible) et de vous munir de votre propre stylo. ■

**Pour prendre rendez-vous
au 05 61 39 54 02 ou
emploi@mairie-saint-orens.fr
Service Emploi, Pôle municipal
Entreprises Emploi,
2, rue des Mûriers, BAT. A**

L'ESPACE NUMÉRIQUE EST MAINTENU

L'espace numérique dédié aux Saint-Orennais dans leur recherche d'emploi est maintenu avec un seul poste en accès libre pour une utilisation limitée à 1 h du lundi au vendredi sur deux créneaux horaires : 14h et 15h30. L'espace, ainsi que le matériel, sont désinfectés avant et après chaque utilisation. Pensez à réserver.

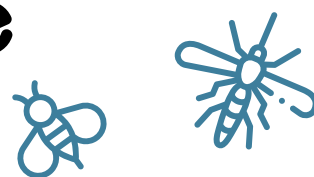
NOUVEAU REPORT DU TAF AU MEET

Le salon Travail Avenir Formation (TAF) organisé et animé par la Région initialement prévu les 11 et 12 mars 2020 est reporté aux 7 et 8 octobre prochains au nouveau parc des expositions à Beuzelle, le MEET.

Informations : <https://www.laregion.fr/Salon-TAF-de-Toulouse-REPORTE> ■



Agronutris installe son laboratoire pilote à Saint-Orens



Agronutris, entreprise de biotechnologie française spécialisée dans l'élevage d'insectes, développe une filière alimentaire juste et durable et décide d'installer son nouveau pilote à Saint-Orens.

Depuis 2011, Agronutris se spécialise dans l'élevage et la transformation d'insectes. Aujourd'hui, après un virage stratégique opéré en 2018, l'entreprise se focalise sur la production de farines riches en protéines, à destination des marchés de l'alimentation animale. Pour préparer son industrialisation,

l'entreprise déménage et installe son nouveau pilote à Saint-Orens. Dans ses nouveaux locaux, l'équipe d'Agronutris a pour objectif d'accroître ses activités de Recherche & Développement afin d'offrir un produit riche en protéines de qualité, en se focalisant sur deux marchés spécifiques : celui de l'aquaculture et celui du petfood.

Encouragée par la Région Occitanie, Agronutris espère se développer afin de répondre aux enjeux environnementaux qui frappent l'industrie agroalimentaire. La farine d'insectes représente en effet une alternative durable, peu consommatrice en ressources, en comparaison aux sources de protéines classiques comme les farines de poisson ou de soja. ■

Ils s'installent



COACH CERTIFIÉ

Monique Thouy vous accompagne pour trouver la confiance en vous, opérer un changement dans votre vie, lui donner un sens et du sens.

06 63 39 87 90 - thouy.monique@neuf.fr



HARMONY PILATES

Alice Rivere vient d'ouvrir Harmony Pilates qui propose des cours à domicile de gestuelle préventive du dos, de la sangle abdominale et du périnée. Professeur de Pilates, de yoga et de gymnastique, Alice Rivere donne des cours, individuels ou collectifs, afin de prévenir les problèmes de santé provoqués par de mauvaises postures ou habitudes corporelles.

06 88 02 45 31 - <https://harmonypilates.fr/>

Accueillir les jeunes enfants à l'heure du Coronavirus



Durant toute la période de confinement et jusqu'à ce jour, le personnel de la Maison de la Petite enfance (MPE) ne cesse de se mobiliser.

L'annonce de la fermeture des écoles et des crèches le 12 mars a surpris tant les parents que les professionnels de la petite enfance. Pourtant, malgré un climat inquiétant et incertain, les 16 auxiliaires de puériculture de la MPE ont accueilli onze enfants des personnels prioritaires avec chaleur et dévouement. Présentes dans les locaux, elles ont assuré la désinfection totale de l'établissement et ont appliqué un protocole sanitaire très strict dans un temps record.

Durant plusieurs semaines de confinement, les rythmes, les repères et l'organisation ont été adaptés, réinventés. Pour faire cohabiter sécurité sanitaire et épanouissement des plus petits, pour rassurer et accompagner les parents, les professionnels de Maison Petite Enfance ont mis au cœur de leur action, disponibilité, attention, créativité et dévouement.

À l'heure du déconfinement, le 11 mai, la reprise de la réception des jeunes enfants a été progressive, dans la limite de groupes de 10 au maximum par lieu de vie. En attendant le retour

à une pleine activité, les demandes de réintégration sont examinées en tenant compte d'une échelle de priorité en lien avec la situation des parents. ■

TRAVAUX À LA MPE : DES PRÉAUX POUR LES TOUT-PETITS

Afin de les protéger du soleil et des intempéries, les préaux de la Maison de la Petite Enfance vont être agrandis. À savoir, pour l'espace des plus grands, de 25 m² supplémentaires et pour les bébés, 80 m². La structure sera métallique dans l'esprit de la coursive abritée existante.

Le choix de la couverture s'est porté sur de la toile tendue PVC car c'est un



matériau qui protège des UV et des intempéries,

tout en préservant l'apport en lumière naturelle.



Retour à l'école

C'est le 14 mai qu'une centaine d'enfants ont repris le chemin de l'école. Les équipes pédagogiques les ont accueillis avec joie.



Is s'y sont préparés depuis de nombreuses semaines. Les enseignants, les animateurs de l'Amicale laïque et les agents de la collectivité ont accueilli les petits Saint-Orennais après deux mois et demi de fermeture des établissements scolaires.

Conformément au protocole sanitaire de l'Éducation nationale, un formidable travail de protection a permis de rendre les lieux accessibles en toute sécurité : des couloirs aux classes en passant par les toilettes, tout est désin-

fecté avant, après et pendant. Des lingettes de nettoyage et du gel hydroalcoolique font désormais partie des outils de l'école.

Très heureux de retrouver leurs copains, les élèves ont redécouvert leur cour d'école, leurs classes et leurs figures familières. Il a fallu leur expliquer les marquages au sol, une nouvelle façon de se disposer en classe, les règles de distanciation, le port du masque, ce qu'ils ont intégré de bonne grâce. L'espace n'étant pas extensible,

l'accueil des enfants s'est adapté aux contraintes sanitaires en divisant les élèves en deux groupes, chacun ne pouvant se rendre à l'école que 2 jours consécutifs. Le mercredi est réservé à la continuité pédagogique en ligne.

C'est dans un dialogue constant – en vidéoconférence ! – qu'enseignants, animateurs, agents des services de l'Éducation de la mairie, élus jusqu'au maire en personne se sont organisés pour réussir cette rentrée pas comme les autres. Pari gagné. ■

SPORT, SANTÉ, CULTURE ET CIVISME À L'ÉCOLE

Baptisé « 2S2C », ce dispositif temporaire a proposé aux élèves de compléter leur apprentissage par des activités en temps scolaire.

Depuis la rentrée du 14 mai, en raison des règles de distanciation à observer, les élèves sont répartis en deux groupes, sur la base de 2 jours d'école, soit le lundi et le mardi, soit le jeudi et le vendredi, le mercredi étant réservé à l'enseignement à distance.

Ce qui ne fait que 2 jours et demi d'école. Afin de compléter le temps restant et maintenir le lien avec l'école, l'État a proposé aux collectivités de mettre en œuvre le dispositif 2S2C, pour Sport/Santé et Culture/Civisme. Il s'agit de proposer aux élèves d'un groupe des activités pendant que l'autre groupe est accueilli en classe.

Les enfants participent ainsi à des activités sportives, culturelles et de citoyenneté animées par des professeurs, des intervenants associatifs ou des bénévoles.

La direction de l'Éducation a travaillé étroitement en collaboration avec l'Amicale laïque et ses partenaires pour mettre en place ce dispositif sur les trois dernières semaines de l'année scolaire dans les écoles de Saint-Orens. La participation des élèves étant facultative, les familles ont été consultées afin de recenser le nombre d'enfants à accueillir. ■



François Barthès,
Coordinateur PEDT.

Un journal de partage pour vaincre la distance

Pendant le confinement, cet outil a permis aux acteurs éducatifs de rester en contact et de partager leur expérience.

Donnons-nous de nos nouvelles ! Tel pourrait se résumer l'intérêt de ce Journal de Partage proposé par la Coordination PEDT* et son animateur, François Barthès : « *L'idée est simple : alors que les règles sanitaires nous imposent la distance, chaque acteur éducatif peut écrire quelques lignes sur son actualité et nous le retourner* », explique-

t-il. Ces articles sont réunis et mis en page dans un journal diffusé par ce service par courriel à une quarantaine de partenaires éducatifs. Cette initiative permet de conserver les liens entre les différents professionnels de l'enfance, de s'enrichir de l'expérience de chacun et de favoriser la cohérence éducative, mission première du projet éducatif

de territoire. Ainsi les crèches et les écoles, les collèges et les lycées, l'Amicale laïque, les associations de parents d'élèves et bien d'autres contribuent à ce journal de bord partagé. Également diffusé aux partenaires institutionnels, la CAF a salué cette initiative. ■

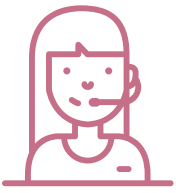
*PEDT : Projet Éducatif de Territoire

PLUS DE 150 FAMILLES AU GUICHET

Les inscriptions scolaires ont repris depuis le 11 mai dans des conditions très appréciées des parents.

Si déjà, en temps de confinement, le Guichet Famille était accessible par téléphone et par courriel, les inscriptions scolaires, exigeant d'être présent, avaient dû s'interrompre. La reprise de l'accueil le 11 mai a donc été une bonne nouvelle pour les parents venus inscrire leurs enfants à la rentrée scolaire 2020/21. Tout a été conçu pour les accueillir dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Les agents portent des masques, des visières de bureau permettent la distanciation avec les visiteurs qui doivent prendre rendez-vous pour les rencontrer. Du gel hydroalcoolique est à leur disposition et les locaux sont désinfectés après chaque

rendez-vous. Ces mesures sanitaires ont permis de rassurer les familles qui inscrivait leurs tout-petits pour la première fois à l'école, elles ont apprécié le soin apporté à la protection de leur santé et la qualité de l'accueil des agents. Les trois agents du service ont eu plaisir de les recevoir à nouveau et de prendre le temps nécessaire de leur expliquer les nouvelles conditions de rentrée scolaire, l'organisation de la journée de l'enfant, le temps périscolaire, le temps cantine, leur accès au portail famille, et répondre à toutes leurs questions. Au 16 mai, 150 familles s'étaient présentées au Guichet Famille en une semaine. ■



Des numéros utiles pour soutenir les familles

Dans cette période de confinement qui s'achève, des situations conflictuelles ont pu s'aggraver dans certaines familles. Heureusement, des dispositifs de médiation existent.



Le confinement actuel peut mettre à l'épreuve les relations familiales. Des tensions ont pu se cristalliser, notamment à cause de la période de confinement. Pour éviter des situations de rupture, la Coordination Veille éducative / CLSPD travaille en lien avec des organismes qui proposent des solutions. Ainsi, l'Espace Écoute Parents situé à Toulouse, permet aux parents, aux enfants, aux adolescents et aux grands-parents d'obtenir gratuitement l'écoute d'une psychologue. La Maison des droits des enfants et des jeunes propose un lieu d'écoute et d'information, d'accès aux droits, de médiation familiale et de formation. La Maison départementale des Adolescents s'adresse aux jeunes de 11 à 21 ans. Elle les aide à mieux franchir cette période de transition entre l'enfance et l'âge adulte.

D'autres organismes nationaux complètent cette panoplie.

Espace Écoute Parents
Tel : 05 61 52 22 52

Maison des droits des enfants et des jeunes
Tel : 05 61 53 22 63
www.droitsetenfants.org

Maison départementale des Adolescents
Tel : 05 34 46 37 64
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
www.haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda

Enfance en danger

Le **119**, numéro d'appel pour l'enfance en danger, continue à être joignable 24/24 et 7j/7 ; les appels d'enfants restent prioritaires.

Pour les femmes victimes de violences

Le **3919** est un numéro d'écoute national et **anonyme**. Il est accessible et gratuit depuis un poste fixe. Ce numéro national de référence pour les **femmes victimes de violences** oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Il est possible de contacter aussi le **17** ou **112**
victime-toulouse@interieur.gouv.fr (Police)
Bsp.p.do.rgmp@gendarmerie.interieur.gouv.fr (gendarmerie) ■

PORTES OUVERTES À L'ESPACE POUR TOUS

Le centre d'animation organise un moment convivial le samedi 3 octobre.

Cet espace de rencontre est bien connu des Saint-Orennais, toutes générations confondues. C'est un lieu convivial où chacun partage sa créativité et ses idées pour être acteur de ses loisirs. Après les vacances d'été du 3 au 28 août, il ouvrira ses portes le mardi 1^{er} septembre et sa période

d'inscription jusqu'au 10 septembre. Horaires : de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

L'espace pour tous sera présent au Forum des Associations qui se tiendra le 5 septembre 2020. ■



Vidéoconférence du 29 avril 2020 en présence du maire, Dominique Faure, du Conseiller délégué à la Jeunesse, François Ubéda, et de l'animatrice du CME, Julie.

Les jeunes élus en ligne

Confinement oblige, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants se sont retrouvés en vidéoconférence organisée par Julie, leur animatrice. Le Maire, Dominique Faure, et François Ubéda, Conseiller délégué à la Jeunesse, étaient invités à ce premier « télé-atelier ».

Tranquillement installés derrière leurs écrans d'ordinateurs, 9 élus du Conseil municipal des enfants (CME), 5 filles et 4 garçons, ont pu dialoguer en ligne via la plateforme de vidéoconférence Zoom. Âgés de 9 à 10 ans, ils ont pu poser toutes leurs questions au maire : aura-t-on des masques ? est-ce que je reverrai mon copain en classe ? y aura-t-il du gel hydroalcoolique dans les bus ? etc. Ils ont également témoigné de la façon dont ils vivent le confinement et comment ils envisagent de reprendre l'école. Cette situation compliquée ne les décourage en rien dans leurs projets. Ils pensent ainsi beaucoup à leurs aînés et à tous les Saint-Orennais à qui ils destinent une vidéo « pour leur remonter le moral », expliquent-ils. Elle sera bientôt diffusée sur la page Facebook de la Ville et sur son site Internet.

Une page Facebook pour le CME

Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont réalisé une page sur le célèbre réseau social mondial. L'idée est venue lors de réunions en vidéoconférence : pourquoi ne pas créer une page Facebook sur le Conseil municipal

des enfants ? On pourrait parler de la vie de cette instance, l'avancée de ses projets, du calendrier de ses actions et plus largement, relayer toute l'actualité de l'Enfance et de la Jeunesse : culture, sport... C'est forts de ces idées que les jeunes élus se sont retrouvés plusieurs fois, à distance, confinement oblige, pour préparer ces publications. Mise en ligne prévue pendant les grandes vacances !

Les jeunes élus adressent un message à leurs aînés

Les jeunes élus du Conseil municipal des Enfants (CME) ont souhaité exprimer leur soutien aux aînés de la commune par ces temps difficiles de pandémie. Ils ont choisi de leur adresser une sympathique vidéo illustrée par le service Communication de la mairie dans laquelle ils prodiguent plein de bons conseils. Ainsi Manon rappelle qu'il faut absolument respecter le confinement, Louis de faire du sport (en pleine séance de trampoline !), Jessy leur propose de fabriquer un jeu de société et Léa, une jolie fleur de papier. La vidéo se termine par des messages d'amitié de Léa et d'Alexis, un joli dessin de Tao et une séance de passe-passe de messages écrits par Nikita. ■

Une équipe renouvelée

Le maire et les adjoints ont été élus lors de la première séance du Conseil municipal, le 27 mai 2020

Le nouveau conseil municipal se compose de 33 élus dont le Maire, 9 adjoints et 16 conseillers délégués. Il est élu pour 6 ans sur la période 2020/2026. Pour rappel, la liste conduite par le maire sortant a remporté les élections municipales du 15 mars dernier dès le premier tour, avec 54,50 % des voix. En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, le Conseil d'installation, qui doit élire le maire et ses adjoints, a été décalé au 27 mai. Ne pouvant accueillir le public, il a été retransmis en direct sur

le réseau social Facebook. Un contexte vraiment inédit que le maire, Mme Dominique Faure, a tenu à souligner lors de cette première séance du Conseil municipal : « Cette crise sanitaire laisse présager des lendemains difficiles et nous devons, ensemble, relever de nouveaux défis. [...] Nous ne pouvons pas décevoir les attentes en matière de transition écologique et d'accompagnement social », annonce-t-elle avant d'ajouter : « Nous serons les élus de tous les Saint-Orennais, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance. » ■



Masque obligatoire au conseil d'installation. Ici, le maire, Dominique Faure, reçoit l'écharpe de la doyenne de l'assemblée, Georgette Péral.



Conseil Municipal



FAURE Dominique
Maire, vice-présidente
de Toulouse Métropole.



MASSA Alain
Adjoint en charge des Ressources
Humaines et des Finances.



FABRE Carole
Adjointe en charge de la Santé
Publique, de la Démocratie
de Proximité et de la qualité de vie :
Vie des Quartiers, Vie Associative,
Vie de la Cité.



JOP Serge
Adjoint en charge de l'Urbanisme
et de l'Aménagement urbain, de la
Sécurité, du Protocole, de la Défense
et des Anciens Combattants.



CROUZEILLES Colette
Adjointe en charge du Développement
et Aménagement des zones
commerciales et économiques,
des Relations Entreprises et
Commerçants et de l'Emploi.



CLEMENT Sophie
Conseillère déléguée au CLSPD,
à la Restauration municipale
et aux Affaires Périscolaires.



PUIS André
Conseiller délégué aux Sports.



PERAL Georgette
Conseillère déléguée à la Qualité
de vie de nos Seniors, Maintien
à domicile et Relation avec les EHPAD.



ANDRIEU David
Conseiller délégué
à la Culture
et au Patrimoine.

**Représentants
de Saint-Orens
à Toulouse Métropole**

- Dominique Faure
- Serge Jop



RENVAZE David
Conseiller délégué à
l'Accompagnement et la valorisation
du Handicap, ADAP, Handisport,
Sports adaptés, inclusion dans
la transversalité des projets.



VALERA Alice
Conseillère déléguée
à la Communication et à la Gestion
Budgétaire.



HARRAT Bendehiba
Conseiller délégué à l'Accueil
des nouveaux habitants,
à l'animation des nouveaux quartiers
et à la Gestion des travaux
de maintenance.



RAIMBAULT Elise
Conseillère déléguée aux
Réseaux sociaux, à la Coordination
du projet de réhabilitation
de la Maison MASSOT.



BAREILLE Sophie
Conseillère municipale.



DELPIT Béatrice
Conseillère municipale.



LUMEAU-PRECEPTIS Aude
Conseillère municipale.



GIVAJA Gautier
Conseiller municipal.



bal 2020-2026



KOUNOUGOUS Anicet

Adjoint en charge des Affaires Sociales, du Logement et du Centre Communal d'Action Sociale. Vice-Président du Centre communal d'action sociale.



LASSUS-PIGAT Josy

Adjointe en charge de l'Education, de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Vie Scolaire Scolaire et du Marché de Plein Vent.



LOURME Etienne

Adjoint en charge des Grands Projets Municipaux, des Travaux, de la Voierie et du SDEHG.



MESTRE Agnès

Adjointe en charge de la Transition écologique, de l'Environnement, de la Biodiversité, de la Propreté urbaine, de la Gestion des déchets, de la Gestion des réseaux souterrains.



DUPRESSOIRE Jean-Luc

Adjoint en charge de la Transition énergétique, de la Commande Publique, des Affaires Générales et des cimetières.



TABURIAU Marie-France

Conseillère déléguée à l'Espace Pour Tous, subdélégation au Logement social.



UBEDA François

Conseiller délégué à la Jeunesse, au Conseil Municipal des Enfants, au Conseil Municipal des jeunes et à l'Intergénérationnalité.



AUSSENAC Florence

Conseillère déléguée à la Relation promoteurs citoyens.



ARCARI Thierry

Conseiller délégué au Numérique, aux Nouvelles technologies, à la modernisation et à la digitalisation des process internes, au haut débit et à l'e-inclusion.



FERNANDEZ Genevieve

Conseillère déléguée à la Requalification du château Catala, des espaces publics et au contrôle des ERP.



GODFROY Jean-Pierre

Conseiller délégué aux Mobilités, à la Politique foncière et à la Promotion de l'Europe.



TEXIER Françoise

Conseillère déléguée à la Promotion du mécénat et des partenariats, à la Recherche de subventions européennes, à la Coordination de projet de coopération internationale.



AUDOUBERT Pierre

Conseiller délégué au Comité Consultatif Citoyens, à la Formation, la Prévention des agents, à la lutte contre la précarité et la Promotion du bénévolat.



VERGNAUD Louis-Antoine

Conseiller municipal.



DEL BORRELLO Marc

Conseiller municipal.



ARTERO Olivier

Conseiller municipal.



Livraisons solidaires



UN APPEL BIENVEILLANT

Pendant la période de confinement, les agents du CCAS et de l'Espace pour tous, aidés de bénévoles, ont appelé les personnes âgées de plus de 80 ans inscrites sur le registre nominatif communal. Un entretien téléphonique en direction de personnes seules à leur domicile, destiné à prendre de leurs nouvelles, connaître leurs besoins particuliers et s'assurer qu'ils ne souffraient pas trop de cette crise sanitaire. Une initiative coordonnée par Pierre Audoubert, Conseiller délégué, nouvel élu au CCAS.

À l'appel de la mairie et du CCAS, des Saint-Orennais bénévoles ont effectué des courses pour les plus fragiles d'entre nous.

La mairie a mis en place un service de livraison à domicile (courses alimentaires de première nécessité et de médicaments) pour les personnes fragiles que le confinement aurait pu isoler davantage. Objectif : aider des personnes âgées ou handicapées, momentanément empêchées, à s'approvisionner une fois par semaine. Cette initiative a

pu voir le jour grâce au dévouement d'une trentaine de bénévoles qui ont répondu à l'appel du CCAS (Centre communal d'action sociale). Ainsi, 70 livraisons de courses alimentaires et de médicaments ont été effectuées pendant la période de confinement. Un nombre plus bas que prévu qui s'explique par la grande solidarité développée entre habitants. ■



Un brin de muguet pour nos aînés

À l'occasion du 1^{er} mai, les élus se sont rendus, en période de confinement, dans les deux maisons de retraite de la commune, offrir un brin de muguet aux résidents.

Les consignes sanitaires liées à l'obligation de confinement ont inquiété les résidents des maisons de retraite. Heureusement, le professionnalisme et la bienveillance du personnel les ont aidés à passer cette épreuve difficile. Sensibles à cette situation inédite, Anicet Kounougous, Adjoint aux Affaires sociales, et Georgette Péral, Conseillère déléguée en charge de la qualité de vie des Seniors, accompagnés d'Alice Valera,

Conseillère déléguée à la Communication et des élus de la municipalité, ont tenu à leur témoigner leur solidarité en leur offrant un bouquet de muguet.

350 brins de muguet ont ainsi été empaquetés par les élus avec l'aide de Blandine, la fleuriste du Lupin, et offerts à chaque résident par les agents des maisons de retraite Labouilhe et des Jardins de Rambam. ■



ALERTE CANICULE

Afin de se protéger de la chaleur annoncée pour cet été, le CCAS invite les Saint-Orennais à s'inscrire au Plan Canicule.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) met à jour chaque année son registre nominatif communal. Il a été mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels, notamment de canicule et de grand froid. Peuvent s'y inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap vivant à domicile. Face à la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, le plan d'alerte et d'urgence permet de recenser les personnes «à risques isolées au domicile». Dans l'hypothèse où un épisode de canicule serait annoncé

et l'alerte déclenchée par la Préfecture, ce registre permet de joindre les personnes inscrites et de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité.

Pour figurer dans ce registre, la demande doit se faire par écrit, notamment en utilisant le coupon-réponse disponible au CCAS ou sur le site de la mairie : www.ville-saint-orens.fr

Cette inscription est facultative, la radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite. Ces informations ne seront utilisées que dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence. Les données récoltées restent strictement confidentielles. ■



Où envoyer sa demande d'inscription ?

CCAS - Pôle de Cohésion sociale
2 Rue Rosa Parks Bât C,
31650 Saint-Orens de Gameville
Tél : 05.61.39.54.05 /
Courriel : accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr



Démocratie de Proximité :

appel à référents de quartier



Réunion de quartier à Catala.

Fort du succès de cette démarche engagée dès 2014, la nouvelle équipe municipale lance un appel aux Saint-Orennais pour devenir Référents de quartier.

Baptisé Démocratie de proximité, ce service municipal a pour objectif d'être à l'écoute des préoccupations des habitants, d'échanger sur leur quotidien et de renforcer la démocratie participative. Cette démarche a rencontré un grand succès, et suscité de très bons retours, tant par les habitants que par ceux qui l'ont initiée. Elle s'appuie sur un solide réseau de référents, des personnes issues de société civile souhaitant s'investir et qu'il s'agit aujourd'hui de renouveler. En appui avec un élu également référent, leur rôle est très important.

Présent sur le terrain, le référent de quartier constitue un trait d'union entre les administrés et la municipalité. Les habitants apprécient ainsi d'avoir un interlocuteur au plus près de chez eux qui fait remonter leurs demandes en réunion de quartier.

Plus largement, le référent favorise la connaissance mutuelle des habitants en les invitant à participer activement à des manifestations comme la Fête des Voisins ou, en termes de sécurité, à la Participation citoyenne (voir encadré ci-dessous). Faire une veille sociale, améliorer le cadre de vie, participer à la lutte contre les incivilités, faciliter le dialogue, autant d'attraits pour

cette fonction proposée aux citoyens saint-orennais. ■

Si vous souhaitez candidater et vous investir dans votre quartier, merci de prendre contact avec Gautier Lopez – Service Démocratie de Proximité – 05 61 39 00 00 ou par courriel : gautier.lopez@mairie-saint-orens.fr

UN AUTRE DISPOSITIF : LA PARTICIPATION CITOYENNE

Saint-Orens de Gameville fait partie des 72 communes de la Haute-Garonne signataires du protocole « Participation citoyenne » avec l'État. Ce dispositif de prévention de la délinquance propose aux habitants de s'y inscrire pour faire remonter à la Gendarmerie leurs observations sur des faits ou méfaits se produisant dans leur quartier.

Plus d'informations auprès du service Démocratie de Proximité, Hôtel de Ville - 05 61 39 00 00



Fête des Voisins 2019.

18 septembre :

Fête des Voisins solidaires

La nouvelle formule de la Fête des Voisins célébrera ce magnifique élan de générosité et de solidarité suscité par la crise.

Initialement prévue le 29 mai, la date de cette manifestation festive a dû être décalée pour cause de Coronavirus. En la reportant fin septembre, la municipalité compte sur la baisse probable des risques de pandémie pour nous permettre de se retrouver enfin « normalement ». Et de partager un moment festif, retrouvant ceux avec lesquels nous avons été les plus proches : nos voisins.

Cette manifestation sera emblématique, non plus d'une distanciation sociale imposée, mais d'un rapprochement social choisi. En ces temps où l'entraide est plus que jamais nécessaire, la solidarité doit régner entre nous.

Comme chaque année, la Mairie vous accompagne dans l'organisation de cette fête. Affiches, annuaires, tracts, nappes, gobelets, goodies et

même certains mobiliers sont mis à la disposition des organisateurs. À chacun d'imaginer ce moment de convivialité ensemble mais autrement ! ■

Pour d'autres renseignements, merci de prendre contact avec Gautier Lopez – Service Démocratie de Proximité – 05 61 39 00 00 ou gautier.lopez@mairie-saint-orens.fr

ALERTE PAR SMS EN CAS DE SINISTRE : INSCRIVEZ-VOUS !

La crise du Coronavirus a montré à quel point le recours aux nouvelles technologies peut s'avérer utile. C'est le cas du SMS (Short Message Service en anglais ou Service de Message Court en français).

Envoyé par téléphone, il permet d'atteindre son interlocuteur presque immédiatement. C'est donc un outil très efficace pour alerter la population en cas de sinistre (inondations, nuages toxiques, tempêtes...). La municipalité a décidé de mettre en place un système d'alerte basé sur cette technologie pour alerter, mais aussi tenir informés les habitants sur l'évolution d'une crise.

En effet, la réglementation sur la protection des données exige l'accord des personnes pour recevoir ces messages sur leurs téléphones. La procédure est très simple, il suffit de se rendre sur le site Internet de la mairie www.ville-saint-orens.fr et de remplir un formulaire. ■

Plus d'informations auprès du service Démocratie de proximité - 05 61 39 00 00 ou : gautier.lopez@mairie-saint-orens.fr



UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE À EN PRUNET

Les amateurs de pétanque vont être contents. Leur ancien terrain du quartier En Prunet a cédé la place à une belle plateforme en grave de 1 519 mètres carrés. Un piétonnier permet de relier ce nouvel espace au boulodrome couvert. Un dispositif d'éclairage permettra de pratiquer ce sport en soirée. La Ville a agrémenté cette aire de jeu de mûriers et de platanes.

Coût total de 66 141€ TTC. ■

ARTS MARTIAUX VIRTUELS AVEC LE BUDOKAN JUDO



Malgré l'arrêt des cours depuis le 16 mars, le club n'en est pas moins resté très actif avec ses licenciés.

L'accès en salle n'étant plus possible, le club a créé un site Internet et une page Facebook pour garder le lien avec ses licenciés. Grâce à la visioconférence, les adhérents ont pu suivre les cours de Taïso, de Judo et de Jujitsu deux fois par semaine ! Une bonne manière de garder la forme chez soi ! À la sortie du confinement, le club a même organisé une cérémonie de remise individuelle aux enfants de Tee-shirt à l'effigie du Budokan. Une manifestation festive est prévue en septembre-octobre. La reprise des cours pour tous les licenciés est soumise aux protocoles qui viennent de sortir. Le club étudie ainsi une ouverture au plus tôt et en toute sécurité. Au plaisir de se retrouver tous sur les tatamis ! ■

**<https://www.budokanjudosaintorens.com/>
<https://www.facebook.com/Budokan-Judo-Saint-Orens-103898464615228/>**



6 SEPTEMBRE

Fête du Sport au complexe sportif

Les clubs sportifs vous
proposent de démarrer
la rentrée du bon pied.

Démarrer la rentrée sportivement, voilà une bonne résolution ! D'autant qu'après ces longues périodes de confinement, c'est le moment de reprendre de bonnes habitudes. C'est ce que vous proposent les clubs sportifs qui participent à cette belle manifestation. Le temps d'une demi-journée, leurs entraîneurs vous présenteront une quinzaine de disciplines auxquelles ils vous inviteront à vous initier.

Arts martiaux, ping-pong, tennis, foot, rugby, volley ou encore, pétanque, le choix ne manque pas ! Cette manifestation, organisée par le Service Sport Animation Vie Associative (SAVA) en partenariat avec les clubs sportifs, se déroule le lendemain du Forum des Associations, complétant sportivement l'offre associative de notre commune. ■

**Fête du Sport, dimanche
6 septembre 2020 de 14h à 17h30
au complexe sportif Gustave
Plantade, rue des Sports.
Plus d'information auprès
de SAVA : 05 61 14 88 43.**

École de musique : retour sur une expérience inédite



Cours de clarinette en visio.

La réouverture de l'école est confirmée. Un soulagement pour toute l'équipe qui retire de cette expérience difficile des enseignements très positifs.

« **Q**ui aurait pu imaginer de proposer des cours de musique par visioconférence ? », s'interroge le directeur de l'école. « Qui dit crise dit besoin de se réinventer ! », constate-t-il avec enthousiasme. Les professeurs l'ont bien compris puisque, dès l'obligation de confinement, ils ont spontanément proposé à leurs élèves de poursuivre leurs enseignements en ligne. Grâce aux différents outils numériques, professeurs et élèves ont pu garder le contact visuel et sonore indispensable à l'apprentissage musical. Ces technologies favorisent aussi la créativité : des tutoriels, des reportages sur des musiciens, des compositeurs ou des thématiques musicales ont même été réalisés. Pour autant, les professeurs sont impatients de retrouver « en vrai », leurs chers élèves, dans les salles de répétition de l'école, aujourd'hui bien silencieuses. « Ceci étant dit, tempère Jacques Andrieu, la crise sanitaire est durable et tout sera fait pour accueillir

« Les professeurs sont impatients de retrouver "en vrai", leurs chers élèves, dans les salles de répétition de l'école, aujourd'hui bien silencieuses. »

les élèves dans les meilleures conditions de sécurité. » Si tous les élèves peuvent pratiquer à nouveau leurs instruments de musique, leur nombre sera moins important en cours, lesquels seront espacés de 15 minutes. Quant aux musiques d'ensemble (orchestre, quatuor...), elles reprendront progressivement leur rythme de croisière. En tout cas, tout est prêt, annonce le directeur : « Les inscriptions reprendront plus tôt, les élèves pourront prendre rendez-vous à l'école ou télécharger leur dossier par Internet, dès le 26 août. » ■



AGENDA

L'école de musique lance ses inscriptions :

- mercredi 26 août de 14h à 19h
- jeudi 27 août de 16h à 19h
- vendredi 28 août de 16h à 19h
- samedi 29 août de 10h à 12h

Portes ouvertes avec inscriptions :
mercredi 2 septembre de 16h à 19h

Reprise des cours :
lundi 7 septembre 2020

**Plus d'informations
au 05 61 39 13 34
et dossier d'inscription
en ligne sur le site de la Ville,
www.ville-saint-orens.fr**



Remise des prix 2019.

26 SEPTEMBRE

9^e remise des prix du concours « Les Arts littéraires »

Cette cérémonie organisée par l'association de loisirs culturels (ALCA31), présidée par Maryse Carrier, se déroulera le samedi 26 septembre au château Catala.

Le concours des Arts littéraires récompense de nombreuses œuvres littéraires par des prix dans plusieurs catégories : Roman, Théâtre, Nouvelle et Poésie auxquels s'ajoutent le Prix de l'Édition et le Prix de la Ville de Saint-Orens. Ce dernier, remis par Madame le Maire, couronnera la cérémonie. Comme chaque année, plusieurs intermèdes musicaux agrémenteront cette remise grâce à la participation de l'École municipale de musique et de son directeur,

Jacques Andrieu, accompagné de son quatuor de clarinettes.

Le public pourra également admirer une exposition de photographies aux thèmes variés, et un savoureux cocktail clôturera cette manifestation, véritable hommage à la pluralité culturelle et à la complémentarité artistique. ■

Samedi 26 septembre 2020 à 14h30, château Catala

RAP MADE IN SAINT-ORENS

Ils sont de Saint-Orens, se font appeler Rotex et Lu'K et forment le tandem BT CLAN. Et ils ont le feu sacré !

Ces deux Saint-Orennais ont commencé en « rapant » leurs couplets sous l'abri de la place du Souvenir. Encouragés par leurs proches, ils enregistrent leurs premiers morceaux en studio, passent à la radio, réalisent un clip en 2015 un rien patriote affirmant, haut et fort, leur appartenance à « Saint-O ». Vient alors un concours qui les mettra au-devant de la scène Rap toulousaine avec une consécration au Bikini devant une centaine de spectateurs. Dans leur clip Renaissance, ils affirment leur ambition de réussite : « On a fait des sons, maintenant on veut faire des sous. » Une sincérité couplée d'un véritable talent à l'appui d'une volonté tenace, un Feu sacré qui est aussi le titre de leur dernière production.

À découvrir : www.banlieuetoulousaine.fr ■





La musique adoucit le confinement

Deux artistes saint-orenais ont interprété leur album de jazz directement de leur jardin. Une belle initiative applaudie des « confinés » voisins.



Q uoi de plus agréable qu'un peu de musique dans ce monde de brutes ? C'est ce qu'ont dû se dire Cécile et Armand, deux musiciens de jazz qui ont transformé leur jardin en une scène improvisée. Par une belle journée ensoleillée quelque part dans le quartier du Corail, lui s'est saisi de sa guitare, elle de son micro pour interpréter « Jazz for my Baby », l'une de leurs productions originales.

Succès immédiat et applaudissements nourris ont couronné de succès cette belle initiative. De jardins en jardins, cette demi-heure de jazz a fait oublier, pour un temps, les affres du confinement. ■



La Médiathèque rouvre en mode « Drive »

La Médiathèque a repris du service le 12 mai. Un service à emporter permet à ses usagers d'emprunter à nouveau des livres.

C'est sous cette appellation anglo-saxonne - « Drive » pour Service à emporter - que la Médiathèque a repris du service à la grande satisfaction de ses usagers. Ils peuvent enfin lui rendre les ouvrages que les événements leur ont fait ranger dans un placard, et en emprunter de nouveaux.

Mais pas question, à ce moment-là, de déambuler dans les rayonnages, ceux-ci restent inaccessibles. Heureusement, la Médiathèque propose de le faire virtuellement sur son site : il suffit de consulter les documents disponibles, les sélectionner et prendre rendez-vous pour les récupérer. « Cette solution a été rendue possible grâce à la mise en place en 2017 d'un portail Internet dédié à la Médiathèque », rappelle David Andrieu, Conseiller délégué à la Culture. Pour ceux qui n'ont pas Internet, l'équipe de la médiathèque peut guider leurs choix de lecture par téléphone, des pochettes-surprises sont même proposées !

« C'est temporaire », précise Pascale Bon, responsable du service. Depuis le 30 juin, la Médiathèque a repris un fonctionnement normal, avec cependant le port du masque obligatoire

et l'usage du gel hydroalcoolique. Le mode « Drive » a permis à plus de 400 personnes d'emprunter 2 400 ouvrages, rien que pour le mois de mai. Un vrai succès.

Pour emprunter un document, consulter le site Internet www.mediathèque.ville-saint-orens.fr où toutes les modalités de réservation sont bien expliquées. ■

Il est possible de joindre la Médiathèque par téléphone du mardi au samedi au 05 61 39 27 39 ou par courriel : mediathèque@mairie-saint-orens.fr

L'AVIS DE DAVID ANDRIEU, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA CULTURE

« Je remercie particulièrement toute l'équipe de la Médiathèque et sa direction culturelle pour la mise en place rapide de ce service novateur. J'invite tous les Saint-Orennais à consulter le portail de notre Médiathèque pour profiter de la richesse de son fonds documentaire. » ■

AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

28 juillet au 17 août : fermeture d'été

Samedi 19 septembre à 18h - Journées européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, la Médiathèque vous attend pour une rencontre avec l'écrivain journaliste Mathieu Arnal. À travers la présentation de son ouvrage « Ces Toulousains qui ont fait l'histoire », vous découvrirez des personnages d'exception qui ont forgé l'histoire de Toulouse par leurs talents, leurs innovations, leurs aventures...

Ateliers Philorens

Cette association de philosophie pour tous, propose de participer à ses prochains ateliers :

- 12 septembre (suivi de l'Assemblée générale, exercice 2019/2020) à la Maison des Associations
- 10 octobre à la Médiathèque.

Plus d'informations au 06 29 82 42 10



ALTIGONE
SAINT-O-MERIS COMMUNAUX

Une nouvelle saison pour Altigone, enfin !

Une scène de la pièce
L'Hôtel du Libre-Échange.

La salle de spectacle rouvrira ses portes le 11 septembre à 20h30 pour l'inauguration de sa saison par la Compagnie Cœur & Jardin et son « L'Hôtel du Libre-Échange ».

Après une interruption de sa programmation pour cause de confinement sanitaire, l'espace Altigone rouvre ses portes avec un spectacle de Georges Feydau qui inaugurera, comme il se doit, cette reprise. Une soirée gratuite sur simple réservation.

Georges Feydau, maître du vaudeville, organise dans « L'Hôtel du Libre-Échange » un chassé-croisé amoureux précis où les efforts de chacun pour quitter l'œil du cyclone restent souvent vains, voire pathétiques, mais toujours irrésistiblement drôles.

Des moqueries, des quiproquos, des rebondissements tout au long d'une

nuit de folie... pour un tourbillon de rires et de joie !

Une soirée festive et culturelle bienvenue après la dure période que nous avons traversée. Durant le confinement, l'équipe d'Altigone a durement travaillé pour nous concocter une saison 2020/2021 « aux petits oignons », regroupant théâtre, musique, danse, humour et spectacles pour le jeune public et les scolaires.

La présentation de la saison sera diffusée en boîtes aux lettres en septembre. Restez connectés sur la page Facebook et Instagram d'Altigone pour plus d'informations ! ■

NUMÉROTATION DE LA SALLE : UNE NOUVEAUTÉ POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

Nouveauté cette année à Altigone : la numérotation de la salle ! Vous aurez ainsi la possibilité de réserver vos places préférées dans la salle de spectacle en achetant vos billets. Vous pourrez également profiter plus longtemps de « l'Entracte », la buvette du hall d'Altigone, afin de vous désaltérer avant les spectacles !

Le public est tout de même invité à se présenter au moins 15 minutes avant la représentation afin que cette dernière puisse commencer à l'heure. ■

Ouverture de la billetterie pour la saison 2020/2021

La billetterie sera ouverte durant l'été. Vous pourrez acheter vos billets comme d'habitude à l'espace Altigone, place Jean Bellières, sur le site internet www.altigone.fr et par téléphone au **05 61 39 17 39**.

ÉTINCELLES SONORES

Fin septembre, de belles soirées en extérieur vous attendent... Mais quelle occasion pour se retrouver ? Le 26 septembre, le service culturel de la Ville et le Comité des Fêtes s'associent pour proposer un rendez-vous artistique flamboyant !

Plusieurs tonalités pour toutes les générations

L'orchestre de l'Harmonie ou le Jazzband de l'École municipale de musique nous feront retrouver l'ambiance de la Fête de la musique. Au moment de l'apéritif, assistez

à un concert suivi d'un spectacle poétique, acrobatique et bouleversant. Restez sur la place pour vous restaurer en musique puis prenez en plein les mirettes avec le final lumineux du feu d'artifice. La soirée se prolongera sur la piste de danse aux sons d'un DJ qui jouera des standards de la chanson française et internationale. Un moment éblouissant à vivre en famille et entre amis !

Samedi 26 septembre à 18h30, place Jean Bellières
Entrée libre - Restauration sur place assurée par le Comité des Fêtes. Renseignements : Direction des Affaires Culturelles, tel : 05 61 39 56 69

MEM'ORENS ÉVÉNEMENT SEPT. /OCT. 2020

SEPTEMBRE
Forum des Associations

Samedi 5 septembre, 14h
Maison des Activités
Multidisciplinaires (MAM)
Chemin des Tuileries

Fête du Sport

Dimanche 6 septembre, 14h
Complexe sportif,
rue des Sports

Artoulous'Expo

du 25 au 27 septembre
Espace Lauragais
rue des Sports

Fête de la musique

Samedi 26 septembre
Place Jean Bellières

**Remise de
prix littéraires**

Samedi 26 septembre,
14h30
Château Catala

OCTOBRE
Portes ouvertes

Samedi 3 octobre, journée
Espace pour tous,
place de la Fraternité

Salon
Auto-entrepreneurs

Dimanche 11 octobre,
journée
Château Catala

Soirée Halloween

Samedi 31 octobre, soirée
Espace Lauragais



Prénom/Nom	Date de naissance
Elise COTTAVE-CLAUDET	28/12/2019
Gabrielle DUBOS	09/01/2020
Arthur SANCHEZ	16/01/2020
Eva BERTRAND	22/01/2020
Valentine de MALAFOSSE	07/02/2020
Nino LABAZUY	07/02/2020
Maceo AUDDO DOUMENG	12/02/2020
Sacha BONNEMAISON	13/02/2020
Robin ARRIBAT	20/02/2020
Louis CASSARD CABESSUT	27/02/2020
Lou SEVIN	13/03/2020
Rose CORSET	15/03/2020
Alya WAIGA	24/03/2020
Rafael LUESMA	13/04/2020
Mia LEPICARD	15/04/2020
Martin PINAUD	27/04/2020
Axel LAGARRIGUE	29/04/2020
Clémence GALDEANO RODRIGUEZ	05/05/2020
Jayden MONGEN	12/05/2020
Laïa BADR-BASSEM	19/05/2020
Paul MOREAU	20/05/2020
Inaya SOURBIER	22/05/2020
Louis BEAUZAC	26/05/2020
Victoire GILET	31/05/2020
Sacha SAVARY	07/06/2020
Gabriel BURGUET	15/06/2020
Elena VINCENT	09/06/2020

Jacques Seguin, haut gradé de judo / jujitsu : 62 ans d'arts martiaux



À l'aube de ses 80 ans, Jacques Seguin, Professeur diplômé de ceinture noire Judo et Jujitsu au grade de 7^e DAN, enseigne toujours le judo, pour le plus grand plaisir des adhérents du club Budokan, à Saint-Orens. Mais il pratique aussi comme à ses premiers jours. C'était en 1958 et cela ne s'est jamais arrêté depuis.

Jacques Seguin, dans le milieu, c'est une figure. Complètement autodidacte, il s'est pris de passion pour les arts martiaux et le judo en particulier. Il rencontre son premier professeur à Nîmes, Charles Toni (3^e Dan) auquel se succéderont un grand nombre d'enseignants japonais. Il suit des stages de formation au professorat dont un grand nombre au Japon, il a ainsi formé environ 800 ceintures noires.

En tête de nombreux championnats, il se hisse au niveau des plus grands : il s'entraîne avec Jean-Luc Rouge, Champion du monde en 1975, David Douillet en 2000...

Malgré ce palmarès éloquent, Jacques préfère l'art martial pour ce qu'il est à la compétition sportive. Aujourd'hui, il est ceinture noire, 7^e Dan ; pour les connaisseurs, cela force le respect. Il a beaucoup de plaisir à transmettre ses

techniques aux plus jeunes, au sein du club de judo Budokan qu'il a contribué à créer après avoir enseigné le judo depuis 1974 avec Alphonse Corso, le président de l'ancien club. Pour lui, un bon professeur ne doit pas seulement donner des conseils depuis le bord du tapis, il doit montrer l'exemple. C'est pourquoi, Jacques, 79 ans, pratique toujours !

« À l'heure du bilan, il n'est plus nécessaire de regretter, il faut seulement en tenir compte pour le futur. »

De sa longue carrière, que retient-il ? « Si je jette un coup d'œil dans le rétroviseur, je peux dire que j'ai assez bien réussi dans la conception que

j'ai choisie du Judo, c'est-à-dire le côté étude technique avec son aspect "scientifique", le côté pratique sportive mettant en relief la prise de conscience de son corps et de ses facultés sensorielles, le plaisir du partage au travers de l'enseignement, de la transmission d'une passion. »

Un événement inoubliable ? « Il y en a beaucoup », remarque-t-il. Mais celui qu'il choisit c'est le jour où, en stage au Japon en 1970, il enfile par erreur le kimono du Champion du monde Tagaki. L'élève chargé de le préparer s'était trompé, une grave infraction aux coutumes japonaises !

Rien à regretter ? « On a toujours des regrets face à des événements passés qu'on aurait voulu vivre différemment ou modifier dans son parcours, mais, à l'heure du bilan, il n'est plus nécessaire de regretter, il faut seulement en tenir compte pour le futur. » ■

Soyez connecté à votre Ville ! Saint-Orens en ligne !



Facebook - Instagram - Youtube Rejoignez-nous !



<https://www.ville-saint-orens.fr/>



<https://www.facebook.com/villedesaintorensdegameville>
<https://www.facebook.com/cmesaintorensdegameville>



<https://www.instagram.com/villedesaintorensdegameville/>



Ville de Saint-Orens de Gameville



Commandez votre composteur EN LIGNE !

Toulouse Métropole vous propose
de commander un composteur
individuel sur le site internet
demarches.toulouse-metropole.fr

Vous habitez une commune de Toulouse Métropole
et **disposez d'un jardin privé** ?
Vous souhaitez composter pour réduire vos déchets ?

Commandez en ligne votre composteur individuel à tarif préférentiel.

Rendez-vous sur le site internet **demarches.toulouse-metropole.fr**
puis, choisissez la rubrique :
Environnement-Propreté > Commande de composteur individuel



TOUT SAVOIR

sur le compostage et les actions
pour réduire vos déchets
sur toulouse-metropole.fr



Majorité municipale

Nous voulons mettre la concertation au cœur de notre mandat et développer encore davantage la participation citoyenne à la vie de la cité.

Les Saint-Orennais ont toujours été partie prenante et cette volonté d'être contributeurs du bien commun se traduit particulièrement dans notre ville par la vitalité du tissu associatif. Cette démarche nous la portions déjà depuis le précédent mandat avec les réunions de quartier : elles permettaient cette participation des citoyens aux décisions qui touchent la vie de tous les jours (voirie, propreté) et d'entretenir le lien entre les habitants.

Pourtant, il ressort qu'une très grande majorité d'entre vous souhaite que nous amplifions ces actions en développant encore plus la concertation, en particulier en nous assurant de la qualité et la représentativité des avis émis : cela passe par un partage des informations techniques et politiques, des remontées du terrain, des échanges avec diverses associations ou experts, selon les enjeux.

A cet effet et conformément à nos engagements nous souhaitons la mise en place d'un Conseil Consultatif Citoyen visant bien sûr à éclairer et compléter la réflexion des élus, mais aussi à permettre l'émergence de projets innovants pensés pour et avec les citoyens. Cette instance consultative s'inscrira au cœur de 5 enjeux démocratiques « Citoyenneté – Proximité – Pluralité – Parité – Co-construction » auxquels nous sommes attachés et sera constituée de citoyens tirés au sort parmi les volontaires : les avis et propositions du CCC feront l'objet d'une adoption à la majorité en

assemblée plénière et présentés à la commission municipale concernée.

Mais il est important également d'ouvrir une plus large place à l'écoute de la jeunesse et nous lui donnerons des moyens d'agir, en particulier sur les questions environnementales, à travers la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, lieu d'échanges, et d'un concours pour leurs projets écologiques.

La concertation est efficace lorsque la prise en compte des avis, par le dialogue, amène à des solutions pérennes acceptées par tous.

D'autre part il est important que vous sachiez que nous travaillons à continuer à doter la Ville d'outils de communication, dont certains ont été fortement utilisés pendant le confinement, pour vous tenir informés. Vous avez suivi avec intérêt les vidéos et posts du Maire via les réseaux sociaux ou le site de la Ville : vous avez réagi et cela a permis à ces échanges de se renforcer. Pour les problèmes ponctuels, nous étudions une nouvelle application qui sera bientôt à votre disposition, en remplacement du système précédent.

Enfin, et dès que cela sera possible, nous envisagerons des réunions publiques avec vos interlocuteurs de terrain, les élus et référents de quartier dont nous renforcerons le rôle et les moyens sur des préoccupations thématiques ou locales particulières.

Alors, si vous souhaitez vous aussi apporter votre contribution, n'hésitez pas à nous rejoindre en devenant référent de votre quartier !

Minorité municipale

La crise sanitaire que nous avons vécue, n'est pas terminée. Nous avons fait notre rentrée municipale sous cette égide et savons que tous les habitants de notre commune ont conscience de la crise économique qui s'en suivra. Nous restons étonnés des choix budgétaires arrêtés par l'équipe majoritaire et qui ont été présentés en juillet. Pas de clarté sur les projets, aucune visibilité concrète sur les choix stratégiques à venir, pas de lisibilité sur l'avenir. Nous savons que le COVID aura coûté 33.000 euros à notre commune et sommes étonnés du montant. Comment comprendre que sur les communes alentours de même strate, les dépenses liées au COVID 19 et à la crise engendrée s'élèvent parfois jusqu'à des centaines de milliers d'euros ? Comment comprendre autrement que par le fait que l'on demande aux habitants, aux associations qui ont déjà tant fait pour notre commune, de supporter les coûts, en baissant les subventions, sous couvert de leur accord unanime et de leur contentement à procéder de la sorte, par exemple ?

Nous tenons à remercier ici la région Occitanie et le Conseil départemental de Haute-Garonne pour leur mobilisation et leur efficacité. Par ailleurs, nous avons demandé à ce qu'une prime exceptionnelle soit versée aux agents municipaux qui ont continué dans cette période difficile à travailler et à œuvrer sans relâche. Nous ne devons pas la charité à ceux qui ont travaillé, à ceux qui se sont engagés pour que notre commune fonctionne. Nous devons financer ces primes exceptionnelles. Nous l'avons rappelé lors du Conseil municipal du 9 juillet.

Nous tenions à vous souhaiter une belle rentrée à tous. Nous vous espérons en forme pour démarrer cette nouvelle année. Et nous formulons une demande :

Portez vos masques ! Mettez-les pour vous protéger et pour protéger vos proches ! À l'heure où nous imprimons cet article, nous n'avons rien trouvé de mieux que le respect des gestes barrières et le port du masque. Partout. En toute circonstance. Il faudra que lors du prochain conseil ou autres commissions, chacun soit exemplaire.

*Aude Lumeau-Preceptis, Gautier Givaja, Sophie Bareille,
Louis-Antoine Vergnaud, Béatrice Delpit pour le groupe « À ST-Orens,
le cœur de la ville, c'est vous. »*

2020 année de Gaulle. Ce 18 juin, à Londres : évocation du destin de la France à travers celui du général de Gaulle par le président de la République. À Saint-Orens : huis clos et photo de la Maire au monument aux morts. Aujourd'hui, être fidèle aux enseignements de Charles de Gaulle ce n'est pas s'affirmer « gaulliste ». C'est comprendre en quoi une grande figure de l'Histoire de France s'inscrit dans la dynamique bimillénaire de tout un peuple, celle du refus constant de se soumettre à tout Empire. Dans *C'était de Gaulle, Fayard-1997*, Alain Peyrefitte cite les propos de de Gaulle, le 4 décembre 1963 : « L'Europe intégrée, ça ne pouvait pas convenir à la France, ni aux Français... ». En ces temps de pandémie mondiale, réclamer une souveraineté française et « en même temps » européenne en s'affirmant « gaulliste » relève du marketing politique..

Marc Del Borrello

Culture, Sports
et Vie de la Cité



Forum des ASSOCIATIONS

05 sept 2020 • 14h à 18h



Maison des Activités Multidisciplinaires - MAM
6 Chemin des Tuileries



Animation - Cadre de vie - Culture
Enfance - Solidarité - Sports

Gratuit/Tous publics

Plus d'informations :

Service Sport Animation et Vie Associative
Tél : 05 61 14 88 41 - 05 61 39 56 69

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr